

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 48

Artikel: Lointains échos de la mobilisation
Autor: E.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215110>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Samedi 29 novembre 1919.



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Jannet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 Imprimerie Ami FATIO & C°, Albert DUPUIS, succ.
 GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
 Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
 Société Anonyme Suisse de Publicité
 LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
 six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au midi à midi.

Sommaire du Numéro du 29 novembre 1919. — La cure de Baulmes (Jean des Sapins). — Lè z'einfants ao dzo de voua (Marc à Louis). — Lointains échos de la mobilisation. — Pastel (Marc Monnier). — Les hercules il y a cent ans. — Pétabosson (Djan-David). — Question de mots (G.-W. Mosser). — L'Anglais et le père David (A. R.). — Les rôdeurs. — Feuilleton : La Fée aux Miettes, par Charles Nodier. — Boutades.

LA CURE DE BAULMES

PAREILLE à un château féodal, elle se dresse sur une éminence, au pied des derniers contreforts du Jura. Brusquement la montagne finit; la pente devient plus douce et, après les pins, les sapins et les hêtres rabougris qui cherchent leur vie entre les fentes des rocs, voici la région des vergers, des petits vallons fleuris, des prés en terrasses au milieu desquels se cache le village.

Ses bonnes maisons campagnardes, avec leurs galeries à jour, leurs larges avant-toits et leurs petites fenêtres ouvertes au soleil, semblent être venues se blottir là pour demander à la cure aide et protection : émouvant rappel de l'époque où, de son château-fort, le seigneur protégeait ses fœux sujets contre les invasions fréquentes des chevaliers pillards.

A un jet de pierre des derniers rochers, au milieu d'un verger en pente planté de vieux pommiers moussus, la cure s'élève, lourde et massive, pareil à un édifice moyennageux. Rien ne la domine, sinon l'église qui, avec le cimetière, occupe toute la colline voisine, et la grande forêt de sapins qui escalade les rochers de l'Ermitage, gravit les pentes, descend les ravins, contourne les pâturages et monte jusqu'aux sommets.

Dans ce merveilleux cadre de verdure et de rochers abrupts, la cure dresse vers le ciel son haut toit brun, pareil à un capuchon gigantesque. Et plus près, les dépendances, plus basses, comme il convient, disparaissent sous une végétation de plantes grimpantes. La route de la montagne passe devant la haute façade aux fenêtres étroites et aux contrevents verts et blancs, un marronnier, au feuillage puissant, couvre de son ombre le petit chemin au fin gravier et dans la petite cour carrée la fontaine coule. Suivez ce chemin, passez sous le mur d'enceinte qui disparaît sous le lierre robuste et regardez les larges blocs de tuf dont il est formé; tout de suite vous distinguez la trace d'une porte ancienne, et plus bas, voici deux meurtrières où peut-être des hommes d'armes montèrent jadis la garde.

Mais la végétation a tout envahi, et cette évocation du moyen-âge disparaît quand on examine le bâtiment lui-même, tout à fait pareil à un manoir du dix-huitième siècle. Sous les fenêtres, placées au petit bonheur, passe une glycine dont les grappes violettes embaument l'air. Une porte verte donne accès à une longue rampe d'escaliers aux marches usées par le temps. Et voici le vestibule sombre d'où l'on pénètre dans la cuisine — sombre également — parce que tournée au nord.

D'abord on n'aperçoit que le foyer, le vaste foyer surmonté de la haute cheminée au large manteau. Puis le regard s'habitue à cette demi-obscurité. Le plafond a des poutres mal équarries et par la petite fenêtre les premiers rayons du soleil levant doivent, en été, jouer contre les murs de cette pièce.

Tournées généralement au midi, les chambres sont toutes de dimensions moyennes et de forme irrégulière. Mais partout les murs sont d'une épaisseur démesurée. A la base, ils atteignent environ un mètre soixante, aussi, quand on pénètre dans les caves, a-t-on l'impression d'entrer dans les prisons d'une antique forteresse.

Des fenêtres, encadrées de verdure, on voit les toits bruns du village, les campagnes fleuries, un coin du lac de Neuchâtel et, plus loin, le grand plateau vaudois qui s'étend jusqu'aux Alpes, perdues, là-bas, dans la brume.

Tout près, le grand jardin potager s'étale au soleil. Tulipes, pivoines, roses trémières et girrófées — toutes les fleurs du vieux temps — voisinent avec les carreaux de légumes. Et entre les rosiers, qui fleurissent de bonne heure, passent de petites allées bordées de buis, se rejoignant toutes près de la pièce d'eau.

Mais il a beau embrasser l'horizon, le regard s'arrête involontairement sur la colline voisine où s'élève l'église, jadis dédiée à St-Pierre, et qui maintenant dresse sa masse carrée et nue à une faible distance. Son large clocher bourguignon est surmonté d'une haute flèche et, à travers les petites fenêtres en ogive, la voix puissante des cloches s'échappe, passe sur le village, monte vers les rochers et remplit l'espace.

JEAN DES SAPINS.

Cri du cœur. — M. X. à une dame en visite : — Et vous, chère Madame, quel âge aviez-vous quand vous vous êtes mariée ?

— Je ne sais plus au juste, mais ce que je sais, par exemple, c'est que je ne devais pas avoir l'âge de raison.

Le règlement. — Un pauvre diable famélique et dépenaillé se présenta hier à la chancellerie afin d'obtenir un passeport :

— Votre profession ?
 — Je n'en ai pas... je vis comme je peux.
 — Vous n'avez pas de profession ?
 — Non, monsieur.
 — Alors mettons : « Rentier » ; c'est le règlement.

LÈ Z'EINFANTS AO DZO DE VOUA

Lè z'affäre lant bin tsandzi du lè z'autro iâdozo, po lè bouïbo principalameint. Dein lo vilhio temps, lè z'einfant vozéyivant lau père et mère. La demeindez la vêprâ sarant pas saillâ sein que l'aussant demandâ la permechon. Et pu faillâ être revenu à l'ottô po gouvernâ, se on ètai on valet, ào bin po fère lo petit goutâ, se on ètai onna fémalla. A midzo, faillâ medzî sa soupa, ào bin gâ! on la retrovâ retsaudâie po son goutâ; pas question

d'être gormand. On devessâi obëi, sein quie, malheu ! on ètai su de passâ pé lè z'estriviére.

N'è pas quemet lè dzouveno de vouâ. On lè z'a tot laissé fère. Sant pas pi bin adrâi fè que diant tèâ lau pareint. Se voliant saillî, on sâ pas quand revindrant. Prègnant lau locipède et pu... dzibillie ! Lo père pâo prau gouvernâ et la mère ein sarâ quitta po fère lo café. Revindrant quand que sâi et sè fotrant de clliau que sarant prau n'hardi po lau dere que sant tau restâ. Se n'amant pas la soupa, on lau bâille à la plièce tote sorte de bon z'affère. N'ant pe rein mé de respet po nion, que sâi lo syndico, lo municipau, lo régent, lo ministre, brève quin précaut que sâi. Ne sé pas, mât tote clliau z'histoire de bochevoquisi lau z'ant rein fè de bin !

Prau suque cein vo veni que lè pareint dèvertant dèmandâ la permechon à lau mousse, et na pas lo contrero. L'autr'hî lâi avâi duve galèze fémalle, prau su que l'avant trente ans eintre lè duve, que sè dévasâvant à catson. Ne sé pas cein que l'avant tant à sè racontâ, mât à lau mene, à lau rize, on vayâi que nè recorâvant pas lo lâviro d'au saint-hommo Jobe de la Biblia. Seulameint s'étant pas tsouye bin adrâi et n'avant pas fè atteinchon que lau mère, que l'ètant dein la pâilo delé lè z'avant oyu. Lè dzouvenette l'ant fini pa s'ein apêcadre et iena ie fâ à l'autra :

— Crâio bin que nodrè mère l'ant attiutâ !

— Pouh ! et pu d'ailleu, on pâo lau racontâ cl'histoire : *ie sant maryâie !*

... Crasette, iô sarâi-vo se n'étant pas maryâie ?

MARC A LOUIS du Conteure.

Embaras peu commun. — Deux jeunes garçons ne trouvaient, chose étonnante, aucune peccadille à avouer à confesse. Ils en étaient presque confus.

Un jour, passant devant un abricotier chargé de beaux fruits, ils le dépouillent complètement.

Cet exploit accompli :

— Eh ! bien, dit l'un des coupables, cette fois, nous avons un *bon* péché sur la conscience.

— Oh ! oui, fait l'autre, on peut maintenant aller à confesse. — V. P.

Chacun son goût. — Un aubergiste avouait qu'il préférait garder un panier de prunes que deux femmes. Il avait été marié deux fois et l'une de ses femmes s'était échappée. Impossible de la retrouver. — V. P.

LOINTAINS ECHOS DE LA MOBILISATION

Un de nos abonnés, qui avait cédé pendant quelques mois d'hiver sa maison de campagne située dans une petite localité des Franches-Montagnes, à l'état-major d'un bataillon de la Suisse centrale, pour en faire une « Soldatenstube », vient de trouver, dans le tiroir d'une table, le brouillon d'une lettre très touchante dans sa naïveté, qu'un soldat, au cœur meurtri, écrivait à un sien ami de langue française. Voici la partie principale de cette lettre :

« ... les rayons de soleil éclairent ma chambre et ils pénètrent aussi dans mon cœur malade. Mais pourquoi t'écriés-tu tout ça, je ne veux pas ta pitié, au contraire tu dois rire de ma folie. Seulement une fois tous dire qui me pèse, ça fait du bien et après je supporte tous beaucoup plus légèrement. Elle, ma bien-aimée, va mourir, je n'ose pas penser à l'après, j'étouffe et personne peux m'aider. Personne comprend comme je souffre à cette pensée ; je l'ai aimée plus que ma vie mais je n'aurais jamais pu dire mes sentiments pour elle et à présent c'est trop tard, elle a marié un autre et bientôt elle quitte cette terre remplie de misère et soupir pour aller dans une autre où on ne voit jamais de larmes. Je sais, elle n'était pas du tout heureuse dans cette mariage, car elle aimait seulement moi et elle s'avait trouvé isolé et abandonné et elle avait beau coup se réroujouit sur le venu de son petit fils ; heureusement celui-ci, ayant vu une sixaine d'heures cette monde, est mort et sa jeune mère le suivre bientôt. Voilà tous et quand on te le raconterai autrement soie assuré que tous est la propre vérité. Tu me demandes pourquoi n'ai-je pas épousser ma bien aimée ; parce que j'étais un imbécile et croyais qu'elle aimait quelque autre... »

Un autre épisode de la mobilisation. Il s'agit cette fois d'un brave fusilier vaudois fonctionnant comme garde de voiture à ***. Il sollicite un congé et libelle comme suit sa demande :

« le 1918.

« Au commandant de la ***.

« Le fusilier X. demande 6 jours de congé. Motif : Ma femme étant seule à la maison, je désire aller labourer et planter les pommes de terre. »

(Communiqué par E. B.)

Tout est là ! — On parlait de la fièvre aphétéuse et de ses ravages.

— Mon té, je crois qu'on fait bien des histoires avec cette fièvre aphétéuse. Regardez-voir mon frère, disait une brave paysanne, il est allé dans toutes les écuries du village où il y avait des bêtes malades pour les soigner, et les siennes n'ont jamais rien eu. Comme quoi il n'y a qu'à ne pas avoir peur.

La marche rouge, La marche des grenadiers, extraits de la pièce historique « La Fête de juin », de E. Jaques-Dalcroze. Transcription pour piano à 4 mains, par R. Charrey. Fötsch Frères (S. A.), éditeurs, Lausanne. — Faire une bonne marche bien marchante n'est pas facile. Aussi sommes-nous particulièrement heureux de signaler la publication, par la maison Fötsch, de deux marches de E. Jaques-Dalcroze, la *Marche rouge* et la *Marche des grenadiers*, tirées l'une et l'autre de la Fête de juin ». Certes, elles sont entraînantes ces marches-là, avec leur rythme bien accusé, leur harmonie franche et pleine, leur contour mélodique net. Et pas une des banalités qui déparent trop souvent ce genre,

PASTEL

Je lui dis un jour, la voyant si belle, (Nous suivions tous deux le même chemin) : « Veux-tu me donner ton cœur ? » — Non », dit-elle,

Et puis sur son cœur, elle mit sa main.

« Pouquoi mets-tu là ta main blanche et fine ? » Dis-je à la fillette aux cheveux dorés.

Mais elle, en prenant des airs de dauphine :

« Cherchez bien, dit-elle, et vous trouverez. »

Je restai muet devant cette enfance

Qui me lutinait d'un souris moqueur...

Puis elle ajouta : « C'est pour ma défense :

Qu'on prenne ma main, si l'on veut mon cœur. »

Ah ! que voilà bien le siècle où nous sommes !

Qu'on était plus jeune au bon temps ancien !

Comme à belles dents on mordait les pommes !

Comme on s'aimait mieux, comme on s'aimait bien !

Les bois n'étaient pas taillés en charmillés,

On ne songeait pas toujours à demain ;

Loin d'avoir la main sur le cœur, les filles Avaient simplement le cœur sur la main.

MARC MONNIER.

LES HERCULES IL Y A CENT ANS

Les exploits splendides de Cherpillod, qui finit toujours par tomber son adversaire, quel qu'il soit, blanc ou noir, frêle ou membré, ravissent l'amour-propre des Vaudois et naturellement, en premier lieu, des Sainte-Crix. Il semble que ce serait une déchéance nationale si un beau jour, qui serait laid, Cherpillod était déclaré vaincu. Car, n'est-ce pas, il n'y a rien de truqué dans ces passes fameuses. Il y a un coup à donner, telle la botte de Névers, qui ne manque jamais son effet. Tout au plus peut-on être surpris de ce que, malgré l'expérience, les rivaux de notre Lagardière se laissent toujours aller à un succès facile en dépassant dès le début toutes leurs ressources, car c'est le meilleur moyen de ne pouvoir résister à celui dont les forces sont restées intactes. Est-ce que l'hypnotisme ne jouerait pas un certain rôle dans les jeux athlétiques ?

Dans la banlieue lausannoise, dernièrement, de nouveaux artistes forains se sont installés. Ils ont un programme plus varié que ceux de 1819. Seulement quelque chose nous chiffonne. Jusqu'à aujourd'hui nous étions habitués aux exercices classiques sur la corde tendue. Les souvenirs des Knie reviennent en foule. Or, sur l'affiche des Buhlmann, il est question de *câble aérien*. Voilà qui nous change les habitudes. Alors, retourrons un siècle en arrière. La *Feuille d'avis* de Lausanne du 25 septembre 1819 ne parle ni de corde tendue ni de câble aérien, son langage évolue autour du poids et, comme vous le lirez, il y avait alors déjà des types épatais et d'une sincérité parfaite, car pour la lutte on prévenait le public que dans tel ou tel exercice X serait le vaincu et Z le vainqueur.

L. Mn.

Spectacle extraordinaire. Exercices de force.

MM. les hercules auront l'honneur de donner jeudi 23 septembre 1819 une troisième représentation de leurs exercices. Voici quelques uns des tours que feront ces hommes extraordinaires, et qu'on ne peut citer sans le plus grand étonnement :

1^o *Bras de Fer* montera par deux cordes perpendiculaires à la hauteur de quinze pieds, ayant un poids de 50 livres aux pieds. 2^o *Paul* sautera sur une table à pieds joints, ayant un poids de 50 livres à chaque main. 3^o *L'Hercule* enlèvera, à la force des reins, un fardeau de 1500 livres avec aisance et facilité. 4^o *Bras de Fer* s'élèvera à la force des poignets, sur le dossier de deux chaises, se tiendra horizontalement, ayant un poids de 60 livres sur le dos. 5^o *Paul* franchira une table, ayant un poids de 60 livres aux mains. 6^o *L'Hercule*, par une force de jarret extraordinaire, montera sur une chaise, se renversera jusqu'à terre et se relèvera, ayant un poids de 50 livres à chaque main. 7^o *Bras de Fer* enlèvera et tiendra un poids de 50 livres, bras tendu, d'un seul doigt. 8^o *Paul* enlèvera un chapeau à la force du jarret, à la hauteur de 10 pieds, courant contre une planche debout. 9^o *L'Hercule* se mettra à genoux, ayant un homme sur l'épaule et un autre sur les bras, se relèvera avec promptitude. 10^o *Bras de Fer* montera à un arbre et se tiendra, le corps horizontalement placé. 11^o *Paul* montera sur une table, à la force d'un seul jarret, tenant 150 livres aux mains et se tiendra en équilibre. 12^o *L'Hercule* et *Paul* termineront leurs exercices par la lutte, à l'instar des gladiateurs romains, dans laquelle *L'Hercule* enlèvera *Paul*, à la force d'un seul bras, et le jettera à 10 pieds loin de lui. *L'Hercule* fera des poses d'après l'antique, qui surprendront les amateurs.

Le spectacle commencera à 7 heures du soir, à la salle Duplex. Le prix des places est de 10

batz pour les premières, 8 batz le parquet, 5 batz pour les secondes, et 3 batz les troisièmes.

La Patrie suisse. — Mirage fidèle de notre vie nationale, la *Patrie suisse* nous apporte, dans son numéro du 12 novembre, avec vingt-quatre superbes gravures illustrant une douzaine d'articles, l'écho des derniers événements ; trois portraits : Eugène Ruffy, M. Henri Simon, conseiller d'Etat vaudois, M. François Gos, peintre et sculpteur ; de belles vues de l'Alphubel (Saas-Fee), de Gsteig, de Meiringen et des curieuses découvertes faites dans son église. La remise des médailles aux soldats et vétérans de Château-d'Ex et de Montricher, le monument que la Société de Zofingue a remis à la ville de Zofingue, où elle a été fondée il y a cent ans ; le monument inauguré dans le cimetière de Montreux à la mémoire des internés alliés décédés dans la contrée, l'aviateur Eric Bradley, survolant le Bout-du-Monde, avec son appareil « Avro », et l'hydroplan géant venu de Friedrichshafen à Zurich.

PÉTABOSSON

On nous écrit d'Epalinges :

« Un de vos lecteurs vous demande l'origine du nom de *pétabosson* donné aux officiers de l'état civil. Vous le savez bien, mais sans doute avez-vous été curieux de voir si les réponses varieraient. Pour moi, il n'en est qu'une : *bosson* ne signifie pas ici le buisson, mais la poche ou le gousset. Donc le *pétabosson* est celui qui fait péter le gousset ; car tous ceux qui se marient savent qu'on ne s'unit pas sans entamer son pécule plus ou moins fortement. »

DJAN-DAVID.

QUESTION DE MOTS

Nous avons reçu la lettre que voici :

Lausanne, 23 novembre 1919.

Bien que de langue allemande (je suis un vieux Bernois), je lis toujours avec beaucoup d'intérêt votre journal et particulièrement vos articles concernant certaines particularités de la langue française, telle qu'elle est parlée chez nous.

Votre numéro du 22 courant contient un article intitulé *D'un bord à l'autre de la Sarine*. Il y a, à mon avis, une petite erreur d'interprétation qui, du reste, ne mérite pas même d'être relevée. Diction d'Orvin : « Quando les schpatz se virent dans la *chtoube*, c'est signe de régue. » Je ne crois pas que « *chtoube* » signifie « chambre », mais « poussière » (« Staub »), ce qui correspond à la réalité. Quand le temps va changer, vous voyez les moineaux, comme les poules et les pigeons, se baigner dans le sable ou la poussière des routes, dont le motif est la démangeaison causée par la vermine.

G.-W. MOSER,

Café du Chat Noir, Lausanne.

L'ANGLAIS ET LE PÈRE DAVID

Lai a tsi Sami, à Villâ-lé-z'Adzès, onna pein-chon d'éstrandzi. On grand diabollo d'Anglais retzo et fié comm'on pu, et que l'adzi onna demi-dozanna dè tsein apri sè tsaussé, lè s'y traovâvè y a quoquè tein. Le baillé a medzi à cè « lévriers » na sorta dè biscuits fabriqua tot esprès et qu'on traové dein lè boutequé.

On dzo que n'ein avai plie mein, l'eintrè dein la boutequa dâo veladzo :

— Ai-vo dâo biscuits dè tsein, dein voûtra bâraque dè rein dâo tot ? que fâ ào père David, que servessâi les dzein, tandu que sa fenna bessâi son café.

— Dussé ein restâ onco on pou, répond David. Et, lo vouaitein dein lè ge : Faute-te vo lè mettrâ dein on cornet, ào bin se vo volliâi lè medzi ice ?

A. R.

Coquille. — On vient de lancer une affaire de mines de n'importe quoi. Les prospectus, très affriolants, du reste, contiennent cette désastreuse coquille :

« Cette mine est certainement la plus riche du monde en filous. »